



# Gestion du temps et inscription pour prendre la parole pendant les séances de la 343<sup>e</sup> session du Conseil d'administration

## ► Gestion du temps

Conformément au paragraphe 18 des *Dispositions et règles de procédure spéciales applicables aux sessions virtuelles du Conseil d'administration du BIT*, les tableaux ci-dessous contiennent les propositions pour la durée approximative de la discussion de chaque question et les temps de parole respectifs des intervenants. Ces modalités ont été établies en consultation avec le Groupe de sélection tripartite et doivent être confirmées par le bureau du Conseil d'administration.

### ► Temps imparti pour la discussion par question à l'ordre du jour (en minutes)

Séance	Questions	Temps imparti
1	<b>Séance d'ouverture</b>	45
	INS/13 – Rapport périodique du Directeur général	
1	PFA/9 – Rapport d'évaluation annuel	60
1	PFA/10 – Évaluations de haut niveau	60
2	PFA/4 – Stratégie technologies de l'information	75
2	PFA/11 – Déclaration Syndicat du personnel	15
2	PFA/14 – Stratégie ressources humaines	90
3	LILS/1 – Rapport de la sixième réunion du groupe de travail tripartite du MEN	90
3	LILS/3 – Nomination des membres de la CEACR)	90
4	POL/1 – Point sur la SST	60
4	POL/3 – Programme de coopération pour le développement territoires arabes occupés	60
4	LILS/2 – (Instruments pour l'étude d'ensemble 2023)	60
5	INS/6 – (SST en tant que principe et droit fondamental au travail)	90
5	INS/2 – (Ordre du jour des prochaines sessions de la CIT)	90
6	INS/10 – Bangladesh	90 (dont 10 minutes par le gouvernement concerné)
6	INS/9 – Venezuela	90 (dont 10 minutes par le gouvernement concerné)
7	INS/8 – Myanmar	90 (dont 10 minutes par le gouvernement concerné – si le problème des pouvoirs est résolu)
7	INS/7 – Guatemala	90 (dont 10 minutes par le gouvernement concerné)

Séance	Questions	Temps imparti
8	INS/3/1 – Suivi de la discussion récurrente sur la sécurité sociale	90
8	INS/3/2 – Suivi de la résolution sur la récupération post-COVID-19	90
9	INS/12 – Rapports du Conseil du Centre de Turin	60
9	INS/11 – Rapports du CLS	75 (45 minutes pour les présentations par les membres du bureau et par les membres gouvernementaux du CLS – 30 minutes pour la discussion et l'adoption)
9	INS/13 et 14 – Séance privée – réclamations art. 24	45
10	INS/4 – Rapport du TWGD	60
10	INS/14/1 – Calendrier entretiens des candidats à DG	60

## ► Temps de parole (en minutes)

Durée total de la discussion de la question	Porte-parole du Groupe des employeurs	Porte-parole du groupe des travailleurs	Groupes régionaux	Gouvernements à titre individuel	Estimation du temps disponible pour la gestion des interventions, les réponses du Bureau et la conclusion *
60	7	7	4	2	16
75	8	8	5	2	24
90	10	10	5	3	30

\* Sur la base d'une moyenne de 5 prises de parole par les groupes et 5 à titre individuel.

## ► Inscription pour prendre la parole

Les membres du Conseil d'administration peuvent s'inscrire pour prendre la parole sur l'une des questions listées plus haut par courriel à l'adresse [governingbody@ilo.org](mailto:governingbody@ilo.org), en indiquant le nom de l'orateur et le pays ou groupe régional qu'ils représentent. L'inscription peut se faire à tout moment, mais au plus tard une heure avant le début de la séance à laquelle est prévue la discussion de la question de l'ordre du jour concernée (voir le [programme et plan indicatif des travaux](#)). Si, néanmoins, vous avez besoin de demander à prendre la parole après le début de la séance du Conseil d'administration, vous pouvez utiliser la fonction "lever la main" de Zoom ou en faire la demande en envoyant un message au Greffier du Conseil d'administration par le "chat", en indiquant la question sur laquelle vous voulez parler ou s'il s'agit d'une motion d'ordre ou d'un droit de réponse.

Pendant la rédaction de votre déclaration, veuillez observer la limite de temps pertinente. En parlant à une vitesse normale, une minute correspond à 150 mots. Prière de ne pas oublier d'envoyer votre discours à [interpreterspeeches@ilo.org](mailto:interpreterspeeches@ilo.org), ce qui contribuera considérablement à avoir une interprétation fidèle de votre intervention dans les six autres langues.